



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Val-de-Marne

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France. Il peut se guérir lorsqu'il est détecté tôt.

Parce que votre santé est notre priorité, l'Assurance Maladie vous informe sur l'importance du dépistage qui est 100 % gratuit pour les femmes de 50 à 74 ans, tranche d'âge où elles y sont le plus exposées.

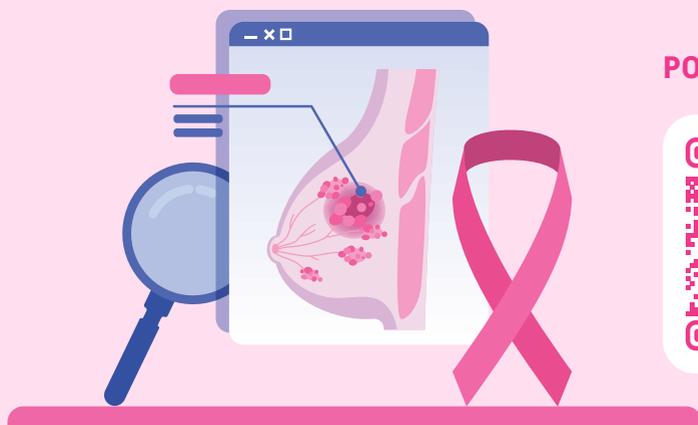
LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN EST :

- > **Simple** : si vous avez entre 50 et 74 ans, tous les 2 ans vous recevrez un courrier d'invitation du CRCDC* pour effectuer une mammographie, accompagné d'un bon de prise en charge et de la liste des radiologues de votre département agréés dans le cadre du programme de prévention national.

Si vous ne l'avez pas reçue ou ne l'avez plus : vous pouvez contacter le 0800 692 778 (appel gratuit) ou vous rendre sur le site depistage-cancers-idf.org

- > **Gratuit** : lors de la consultation, présentez le bon de prise en charge avec votre courrier d'invitation et votre carte Vitale. Vous n'aurez rien à payer. L'Assurance Maladie règlera directement le radiologue.
- > **Contrôlé** : une 2^{ème} lecture systématique des mammographies jugées normales est assurée par un second radiologue expert.

**Centre Régional de Coordination des Dépistages des cancers*



POUR EN SAVOIR +

